

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1175

Artikel: La retraite des parlementaires
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un congrès qui ne s'amusait pas

LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU PSS

est un document dont l'élaboration a commencé au printemps 1993; il a été discuté dans les partis cantonaux et dans les sections. Selon le service de presse du PSS, «le congrès ne mettra pas fin à la discussion. Après coup, il faudra en effet affiner les propositions à l'échelle politique, déterminer les priorités, et, surtout, passer à la concrétisation, en lançant par exemple de nouvelles initiatives populaires».

Par ailleurs, selon André Daguet, secrétaire central, «des questions fondamentales telles que le dépassement du capitalisme ou l'économie féministe devront faire l'objet d'un vaste débat au sein du parti».

(yj) Était-ce la météo incertaine et le ciel un peu bas sur Berne ? Le climat politique alourdi de l'après-12 juin, avec son triple non ? L'ordre du jour prévoyant une ixième révision des statuts et la discussion de «propositions concernant le programme économique» pour 1994-2005 ?

Toujours est-il que le congrès ordinaire du Parti socialiste suisse des 18 et 19 juin 1994 ne s'est guère amusé — mise à part la retransmission du match Suisse – Etats-Unis, à l'heure primitivement prévue pour le discours d'Otto Stich, qui a dû avancer son intervention, exceptionnellement applaudie d'ailleurs. A aucun moment, on n'a ressenti «cette sorte d'allégresse militante» chère à Ruth Dreifuss; rien de ce qui donne habituellement son côté «happening» aux congrès du PSS. Les journalistes l'avaient-ils prévu ? En tout cas, les tables de la presse étaient presque aussi dégarnies que celles des délégués des sections latines, comme d'habitude largement majorisées par celles du grand vieux canton de Berne.

On ne s'amuse pas, on lit et on amende

A défaut de s'amuser, le congrès a donc travaillé, et pas trop mal compte tenu de la matière et des conditions: pas facile de relire à plus de 700 personnes un programme économique en 115 pages et 384 alinéas, en examinant toutes celles des 430 propositions d'amendement qui n'ont pas été «récupérées» par le comité central ou retirées par la section concernée !

Inévitablement, des contradictions sont apparues entre certains votes, dont les responsables de la rédaction définitive devront adoucir les effets. Ainsi, à une très faible majorité de 12 voix sur 356 votants, les délégués se sont donné un frisson en supprimant toute mention de «la paix sociale», que le PS du canton de Zurich avait jugée «de nature nationale-corporatiste». Dans la même foulée, et tout aussi partagé, le congrès acceptait les propositions réformistes des auteurs du programme économique, plus soucieux d'interdire les cartels que de rompre avec le capitalisme.

Au passage, les délégués ont eu raison d'éliminer plusieurs bizarreries, contribuant ainsi modestement à raccourcir le catalogue sans relief ni priorités marquées des «propositions concernant le programme économique». Heureusement que le PS du canton du Jura avait repéré la forte immigration «que nous rejetons pour des raisons aussi bien écologiques que politiques» — l'Action nationale de Valentin Oehen ne parlait pas différemment. Heureusement aussi que, sous la pression d'une bonne dizaine de sections alémani-

ques, de Lausanne, de Genève-canton, ainsi que des Jeunesses socialistes, le comité central a compris qu'il valait mieux retirer le chapitre consacré à Swissmetro, qui «serait un rêve réalisable».

«Un bon produit»

Au total, ce programme économique pourrait faire oublier ses origines élitaires de document issu de quelques grands esprits du PSS; il deviendrait tout à fait opérationnel si les rédacteurs de la version finale parviennent à lui donner davantage de densité et un peu d'élan. Alors, ce sera ce que Peter Bodenmann, auteur principal avec le conseiller national zurichois Elmar Ledergerber, aime nommer «un bon produit». Mais voilà, le langage n'étant jamais innocent, parler ainsi de politique en termes de marketing trahit une dangereuse tendance à s'identifier avec une banale offre, peu différente de celle de l'adversaire, et à prendre l'action politique pour une simple vente de services. Ce n'est peut-être pas encore «le capitalisme de casino», mais c'est déjà s'asseoir à la table des amateurs du grand jeu des idées à échanger et des hommes à vendre. ■

La retraite des parlementaires

(ag) Est-ce le bon moment de mettre en discussion un projet de retraite des parlementaires suisses en fonction de la durée de leur mandat ? Le citoyen, plus averti qu'on ne l'imagine, (l'«uomo qualunque», tiens, en ces jours où tant de commentateurs dissertent sur le populisme, personne ne rappelle le succès étonnant mais éphémère de ce parti italien, celui de l'«homme ordinaire») le citoyen donc a perçu que le montant proposé ne devait pas correspondre à des calculs actuariels ordinaires, tels qu'il les connaît à travers sa propre LPP et que, s'il s'agit d'une indemnité différée, la nature de la fonction en est modifiée.

Il serait tout à fait admissible pourtant que celui qui a dû renoncer à travailler à temps complet pour mieux exercer son mandat et qui a de la sorte amputé son droit à une pleine retraite reçoive une compensation. Mais elle serait à définir dans des limites de revenus transparents. Le paradoxe, c'est de voir une majorité de droite qui ne cesse, en formules, de s'élever contre la politique de l'arrosoir n'être pas gênée s'il l'on arrose ses plates-bandes. ■